

**Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE**

Séance Plénière

23 JUIN 2022

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Secrétariat Général
Courrier arrivé
le

09 JUIN 2022

VOEU

Déposé par : Marine Tondelier

Objet : Inquiétudes concernant la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines

Exposé des motifs :

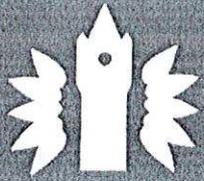
Au cours du dernier trimestre 2021, nous avons été informés de l'enjeu concernant le devenir de la CANSSM (Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines) qui gère l'offre de santé ouverte aux populations de notre territoire.

En juin 2021 le ministère de la santé avait annoncé une simple « prolongation » de la convention d'objectifs et de gestion la concernant, ce qui pouvait être interprété comme une menace sur le devenir de la caisse nationale minière et l'éclatement de son réseau de soins.

Près de 130 collectivités territoriales ont présenté à leur instance délibérante une motion à l'attention du Ministre des solidarités et de la santé Olivier Véran, faisant valoir l'exigence que soit confortée ce réseau de santé géré et financé par la Caisse minière de sécurité sociale. Il s'agit ainsi de maintenir l'unicité du réseau de santé, sa gestion assurée par la caisse de sécurité sociale, gage de sécurisation sur le long terme de l'offre de soins et ses financements sur les anciens bassins miniers.

Cette mobilisation a permis d'obtenir une nouvelle convention, signée par la Caisse et les ministres de tutelle en février dernier ainsi qu'un projet de partenariat devant être lancé dès 2022 entre la CANSSM et la Caisse nationale d'assurance maladie.

Alors que ces engagements semblaient dans un premier temps représenter un réel progrès, aucun projet n'a pourtant été engagé à ce jour avec la CNAM, qui doit pourtant finaliser avec les ministères de tutelle ses orientations pour la période 2023-2027 d'ici octobre prochain.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance Plénière

23 JUIN 2022

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Cette situation est particulièrement préoccupante, eu notamment égard à la privatisation récente de l'Association Nord Artois Cliniques (AHNAC). Les syndicats s'inquiètent en effet qu'une « opération sous-marine » ait été pilotée par le cabinet du ministère de la santé en accord avec la Direction de la Sécurité Sociale et le président désigné par la CANSSM.

L'AHNAC est une association historiquement gérée par la caisse minière, composée de plus de 3 000 employés sur 4 hôpitaux et cliniques, 6 EHPAD ainsi que d'autres établissements et services de santé de la région. Cette cession au privé a été actée dans le but de désendetter partiellement l'AHNAC, sous la forme d'un chantage à l'attribution de fonds publics (Ségur et ARS confondus).

Les syndicats et fédérations s'inquiètent donc légitimement, et considèrent qu'il ne s'agit que du prélude au retour de l'orientation devant aboutir à l'éclatement et à la dissolution du réseau de santé FILIERIS.

A l'heure où tous les compteurs en termes de santé publique dans les Hauts-de-France sont au rouge, à l'heure où la désertification médicale ne cesse de s'intensifier sans que la région ne parvienne à attirer des praticiens et professionnels de santé, à l'heure où nos soignants ne supportent plus leurs conditions de travail désastreuses, nous nous devons d'agir.

La pérennisation de l'offre de santé CANSSM FILIERIS sur notre territoire au moyen d'une coopération publique pourrait ainsi aider à la sécurisation du recrutement de professionnels de santé sur notre territoire ainsi qu'à l'amélioration des services de santé et leur accès pour toutes et tous.

C'est pourquoi nous vous demandons, **Monsieur le Président**, que le Conseil Régional prenne aujourd'hui une position assumée pour le soutien de la sécurité sociale minière et prenne attache avec le **Ministère** en charge de la sécurité sociale et de la santé pour faire toute la lumière sur leurs intentions la concernant.

Si les craintes exprimées par cette motion devaient être confirmées, la Région Hauts-de-France se mobiliserait.

VŒU ADOPTÉ